



INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

À Paris
21 avril 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FÊTE DU TRAVAIL

Le service public c'est aussi le 1^{er} Mai, mais à quel prix ?

Le 1^{er} Mai, journée internationale des travailleurs, est le seul jour férié obligatoirement chômé et payé dans le secteur privé. Pourtant, **dans la fonction publique, des milliers d'agents assurent la continuité du service public ce jour-là...** sans bénéficier d'un cadre de compensation uniforme et réellement protecteur.

Ils ou elles travaillent dans un service d'incendie et de secours, en tant qu'assistante familiale, dans un service médico-social ou de soin à domicile, à la police municipale, en EHPAD, etc.

À travail égal, compensation inégale : certains agents perçoivent une indemnité spécifique, d'autres seulement leur traitement habituel ou une compensation insuffisante.

En finir avec les disparités entre collectivités

Les compensations ne doivent plus dépendre de simples délibérations locales. Il est urgent d'instaurer un cadre national clair, juste et protecteur pour l'ensemble des agents publics. Il n'y a pas de spécificités territoriales qui justifient ces écarts entre agents. À l'heure où le Gouvernement parle d'harmonisation et de simplification, il est temps d'y tendre aussi en réparant cette injustice sociale.

Pour la CFDT, le 1^{er} Mai n'est pas un jour comme les autres

« Le 1^{er} Mai est un symbole fort : celui des luttes sociales et des droits des travailleurs. Travailler ce jour-là ne peut pas être considéré comme une journée ordinaire. Pourquoi les agents publics n'auraient-ils pas droit à cette reconnaissance ? » explique Marie Mennella, secrétaire générale de la fédération CFDT Interco.

La CFDT se mobilise sur tout le territoire pour officialiser :

- le caractère exceptionnel du travail effectué le 1^{er} Mai ;
- la mise en place d'une compensation obligatoire, identique pour tous les agents publics territoriaux ;
- une majoration de la rémunération (au minimum équivalente au doublement de la rémunération journalière).

La CFDT Interco sera mobilisée le 1^{er} Mai pour faire reconnaître cette journée à sa juste valeur pour tous les travailleurs.

SERVICE DE PRESSE

Tél : 01 56 41 52 52
vgregoraci@interco.cfdt.fr

Virginie Gregoraci
Secrétaire nationale

INTERCO.CFDT.FR

La fédération CFDT Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 75 000 adhérents.